



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

Maison d'Arrêt de BAYONNE



Le 8 février 2021

"AGRESSIONS SUR PERSONNELS !!... ÇA SUFFIT !!"

Le Dimanche 7 février 2021, un détenu qui devait probablement s'ennuyer, a décidé de s'exprimer en faisant du vacarme et en insultant copieusement au passage les surveillants venus lui demander gentiment de calmer sa joie...

Ne voulant pas recouvrer la raison et continuant à faire du tapage en vociférant des insultes envers les agents venus en renfort, ce gentil pensionnaire a été conduit au Quartier Disciplinaire.

Lors de sa mise en prévention, le perturbateur agresse soudainement les trois surveillants en leur portant plusieurs coups de poings au visage et sur le corps, dont un a été mordu au bras, sans oublier les crachats...

Trois surveillants ont été blessés légèrement...

Le SPS souhaite un prompt rétablissement aux collègues agressés et blessés dans l'exercice de leurs fonctions.

Le SPS félicite et salue le professionnalisme dont ils ont fait preuve dans de telles circonstances. Le SPS les soutient et les encourage à déposer plainte.

Nous ne pouvons laisser sous silence ce genre d'incident au péril de banaliser la réalité avec ce genre de détenus perturbateurs qui n'hésitent plus à aller au contact des personnels de surveillance...

Ce détenu va faire parti de la liste des "ingérables" qui séjournent régulièrement en quartier disciplinaire... Les surveillants ne sont ni médecins ni infirmiers "psy".

Le SPS exige, nonobstant les prises de décisions d'usage, que ce détenu soit transféré d'urgence en un lieu adapté dans la mesure où chacun devra prendre ses responsabilités si rien n'est fait...

Avec cette impression de répéter toujours la même chose, la réponse des tribunaux et de la direction se doit de servir d'exemple lorsque l'on "touche" à un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire ou toute autre personne dépositaire de l'autorité publique...

Le bureau local